

5 grandes politiques sectorielles françaises : Diagnostic et recommandations du Cercle des économistes

Compte rendu - Conférence de Presse du Cercle des économistes – 30 janvier 2018

- **Le renouveau des politiques commerciales** par **Lionel Fontagné**

Le contexte des échanges internationaux est marqué par les difficultés relatives à la formation d'un gouvernement en Allemagne. Alors que l'incapacité d'Angela Merkel à construire une coalition est souvent perçue comme une opportunité pour la France, il convient plutôt de se méfier de l'affaiblissement relatif du couple franco-allemand qui demeure le principal moteur européen. Au contraire, la ratification prochaine du CETA par le Parlement français est l'occasion de mettre sur la table des positions distinctes et de faire entendre la position française en termes de mondialisation.

Dimension interne

L'analyse française du rejet de la mondialisation comporte deux points :

- Une prise en charge insuffisante des perdants de la mondialisation.
- Une nécessité évidente de repenser certains mécanismes qui ne fonctionnent pas.

Ainsi, Emmanuel Macron à Davos a défini le nouvel agenda de la France en s'appuyant sur le triptyque : investir (dans le capital, dans l'éducation et dans l'innovation), partager (les fruits de la mondialisation) et protéger (les travailleurs, les consommateurs).

Dimension externe

La politique commerciale de l'Union européenne est une prérogative communautaire. Il faut donc être influent et parvenir à infléchir l'agenda bruxellois en fonction des priorités françaises. Il serait donc nécessaire, par exemple, d'écarter les éléments qui cristallisent les mécontentements comme le Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et Etats (ISDS) et mettre en avant l'attention portée à la dimension environnementale dans les accords. L'idée semble incompatible avec l'augmentation souhaitée des échanges de biens, mais pourrait fonctionner en taxant les transports les plus polluants pour subventionner les plus efficaces. Enfin, la politique non-coopérative de l'administration Trump représente un danger, notamment en ce qui concerne la fiscalité.

- **La politique de santé** par **Pierre-Yves Geoffard**

Ce n'est pas une nouveauté, l'espérance de vie en bonne santé croît progressivement en France. Le baby-boom de l'après-guerre laisse aujourd'hui place à un papy-boom d'une ampleur considérable qui vient grossir de manière significative le nombre de personnes âgées et donc le nombre de personnes en perte d'autonomie. Faut-il favoriser un financement public ou encourager une prise en charge privée ? Les arbitrages sur le financement ou sur les modes de prise en charge n'ont malheureusement toujours pas été clairement rendus.

Plus généralement, la question du financement des soins de santé reste à l'ordre du jour. En effet, l'articulation entre le régime obligatoire et le régime complémentaire est toujours source de gaspillage et de dilution des responsabilités. Le diagnostic est posé depuis longtemps, il s'agit désormais de s'attaquer à la question avec courage comme cela a été fait avec la décision d'étendre la couverture vaccinale en dépit de la forte défiance française en la matière. Il est important de rétablir la confiance et de protéger les 10% d'enfants qui n'étaient pas encore couverts.

Sur les questions plus particulières de santé publique, nous avons deux priorités :

- Une meilleure politique des drogues, tel que le cannabis : cela doit redevenir une question de santé publique et ne plus être l'apanage du ministère de l'Intérieur surtout compte tenu de l'inefficacité de cette politique (les français sont parmi les plus grands consommateurs de cannabis en Europe alors même que l'outil répressif y est le plus strict).
- La réduction des inégalités en matière de santé : la France est l'un des pays de l'OCDE où les inégalités d'états de santé en fonction des revenus sont les plus fortes.

- **La politique des retraites** par **Antoine Bozio**

Depuis plusieurs années, il est nécessaire d'engager une réforme structurelle, systémique afin de rétablir la confiance et de régler les différentes problématiques récurrentes au système de retraites français – complexité du système et sentiment d'inégalité induits par une multiplicité de régimes et de règles, pilotage macro-économique défaillant, éléments anti-redistributifs à l'intérieur du système.

L'opposition intellectuelle entre droits exprimés en euros et droits exprimés en points n'est pas pertinente car ce choix n'a pas d'implication. La question fondamentale c'est de pouvoir garantir ses droits dans le temps à un jeune actif et d'améliorer la lisibilité du système. Redonner confiance impose de redonner des règles. Cela ne veut donc pas dire que le système sera entièrement technocratique, puisque ces règles seront décidées et surveillées par le pouvoir législatif.

La question de la transition est techniquement difficile. Longtemps, je me suis inscrit dans le soutien à une transition lente de 10-15 ans fondée sur le système suédois des comptes individuels. Toutefois, je suis de plus en plus favorable à une transition plus rapide qui permettrait de gagner en lisibilité des droits et donc, quelque part, de justifier le changement de régime.

- **La politique industrielle** par **Jean-Hervé Lorenzi**

L'ensemble des économies de l'OCDE se désindustrialise depuis plusieurs années. La France notamment semble aujourd'hui sortir d'une phase de délitement sévère de son industrie. Mais si la production manufacturière a progressé de 4% en fin d'année 2017, la part des exportations continue de diminuer, ce qui finira par peser sur les perspectives du secteur.

La réflexion sur les transformations technologiques contemporaines doit se poursuivre. Le gouvernement actuel s'attache surtout à favoriser l'émergence d'entreprises dans les nouveaux secteurs. Mais il est aussi possible de transformer en profondeur les secteurs traditionnels en difficultés et d'y recréer des champions industriels. Les chantiers navals sont un bon exemple d'une transformation réussie.

Il nous faut déterminer un acteur porteur de ce problème majeur de notre économie, qui porte les intérêts et le défende. Il suffirait pour cela de nommer un ministre de l'industrie dans le gouvernement Edouard Philippe, et de lui donner la charge de la préservation de notre appareil productif. L'occasion nous serait alors donnée d'amorcer un débat économique riche sur la pertinence des plans d'investissement et sur l'avenir de notre tissu industriel.

- **La politique du logement** par **Alain Trannoy**

La démarche du gouvernement face au marché du logement semble hésitante. Pourtant, le renouveau d'attractivité en France risque d'aller de pair avec une envolée des prix immobiliers, notamment dans les zones tendues, qui pourrait peser sur la croissance à moyen-terme. Il subsiste pourtant un important stock de 8% de logements vacants en zones détendues. Cette situation est endogène à notre réglementation et à notre politique fiscale. Les politiques économiques doivent donc permettre une offre foncière optimisée et une relance des constructions pour répondre à l'augmentation des demandes de logement.

Pour éviter une augmentation insoutenable des prix, nous pouvons d'investir largement dans les transports publics. Il est démontré que cela contient efficacement le gradient des prix. Le projet du Grand Paris par exemple doit être accompli dans les délais prévus pour éviter la contradiction entre le bien-être des usagers et l'attractivité économique française.

Il faudra dans le même temps se doter d'une réforme d'ampleur sur la fiscalité foncière et immobilière en France. Depuis Riccardo, nous savons que taxer la terre est efficace, car les propriétaires capturent les fruits de la croissance. Cependant, la taxe d'habitation a fait les frais d'une base de calcul trop complexe et trop coûteuse administrativement, et la taxe foncière pourrait subir le même sort. Il serait plutôt souhaitable de refonder une taxe foncière progressive, assise sur la valeur vénale des biens immobiliers.